



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation physique et sportive

Question écrite n° 129674

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport parlementaire intitulé « Le sport à l'école et le sport scolaire », publié en février 2012 par M. Robert Lecou. Celui-ci y préconise entre autres de créer un « contrat local sportif » qui réunira, dans un même partenariat, sur un territoire donné, les établissements, les fédérations sportives, les collectivités territoriales, les élèves et les parents d'élèves, qui permettra l'attribution de moyens en fonction des réalités locales, et dont la procédure d'évaluation s'organisera autour de ce même territoire. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129674

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1976

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)